

## **Informations Post AGO**

### **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège Social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre  
1003 Tunis El khadra

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 juin 2013, la SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES –STIP publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

## **Les résolutions adoptées.**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant aux comptes de l'exercice 2012 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2012.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2012, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans leur intégralité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2012.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2012 des jetons de présence à hauteur de 1 000 Dinars par séance avec un maximum de 4 000 Dinars par an pour chaque Administrateur.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire enregistre le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2012 soit 19.311.551.029 Dinars.

Elle décide son affectation comme suit :

Amortissements différés	Dinars	8.606.231.395
Report déficitaire (perte 2012)	Dinars	10.705.319.634

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2012, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » ratifie la nomination de monsieur Lamine CHERNI en tant qu'Administrateur pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

## **HUITIEME RESOLUTION**

En application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième Alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 15 mai 2013 des Administrateurs suivants comme sortants :

- Pirelli Tyre spa
- La Banque Islamique de Développement « BID »

Le bureau de l'Assemblée a reçu 4 candidatures pour les deux sièges objet de ce renouvellement.

- La BID
- PIRELLI TYRE SPA
- M. Ahmed Naim KECHAOU
- M. Bechir LOUATI

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

- La BID
- PIRELLI TYRE SPA

Ainsi les deux sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

- 1) PIRELLI TYRE SPA
- 2) Banque Islamique de Développement « B ID »

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2015.

De ce fait le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants :

- Mr. Lamine CHERNI
- STUSID BANK
- STB
- BTK
- STIA
- OCT
- EL BOUNIANE
- PIRELLI TYRE SPA
- Banque Islamique de Développement « BID »

Cette résolution soumise au vote est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

## NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### Le Bilan après affectation du résultat comptable.

# BILAN

Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 21/06/2013

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<b>Actifs</b>	<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>Solde au 31 décembre 2011</b>
<b>Actifs non courants</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
mmobilisations incorporelles	8 413 106	8 382 594
· Amortissements	(7 740 372)	(7 195 684)
	<b>672 734</b>	<b>1 186 910</b>
mmobilisations corporelles	174 594 785	173 185 087
· Amortissements	(151 768 409)	(143 724 015)
	<b>22 826 375</b>	<b>29 461 072</b>
mmobilisations financières	10 695 450	10 661 378
· Provisions	(5 012 669)	(5 871 328)
	<b>5 682 781</b>	<b>4 790 050</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>29 181 891</b>	<b>35 438 032</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>29 181 891</b>	<b>35 438 032</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	30 790 882	43 388 037
· Provisions	(1 065 341)	(953 047)
	<b>29 725 541</b>	<b>42 434 990</b>
Clients et comptes rattachés	23 540 004	28 204 955
· Provisions	(15 498 870)	(13 065 448)
	<b>8 041 133</b>	<b>15 139 507</b>
Autres actifs courants	10 885 572	9 376 602
· Provisions	(1 041 154)	(816 145)
	<b>9 844 419</b>	<b>8 560 457</b>
Placements et autres actifs financiers	3 363 809	3 561 331
· Provisions	-	(201 531)
	<b>3 363 809</b>	<b>3 359 800</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	15 948 724	8 992 338
<b>Total des actifs courants</b>	<b>66 923 627</b>	<b>78 487 091</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>96 105 517</b>	<b>113 925 124</b>

# Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

## BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 21/06/2013

	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
	2012	2011
<b>Capitaux propres et passifs</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	12 623 472	12 623 472
Réserves légales	2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050
Actions propres	(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres	7 775 052	7 765 564
Résultats reportés	(151 620 530)	(117 748 243)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>(126 524 817)</b>	<b>(92 662 019)</b>
Résultat de l'exercice	-	(14 560 736)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(126 524 817)</b>	<b>(107 222 754)</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts et dettes assimilées	38 828 760	20 786 522
Autres passifs non courants	971 313	844 649
Provisions pour risques et charges	1 065 765	308 964
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>40 865 838</b>	<b>21 940 135</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 373 396	13 437 473
Autres passifs courants	33 726 913	26 937 424
Concours bancaires et autres passifs financiers	139 664 187	158 832 846
<b>Total des passifs courants</b>	<b>181 764 497</b>	<b>199 207 743</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>222 630 334</b>	<b>221 147 878</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>96 105 517</b>	<b>113 925 124</b>

# 1- L'état d'évolution des capitaux propres.

## Les capitaux propres après affectation

Les capitaux propres ont passé de (107 222 754.224) DT au 31/12/2011 à (126 524 817.111) DT au 31/12/2012. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinv exonéré	Réserve spéciale	Actions propres	Réserve de réévaluation	Subv d'invest	Résultats Reportés	Amort Différés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2010</b>	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	80 313	(32 977 465)	(69 601 734)	(15 169 044)	(92 641 923)
Affectation du résultat de l'exercice 2010 suivant décision de l'AGO du 29/6/2011								(5 870 758)	(9 298 286)	15 169 044	-
Subventions d'inv inscrites au résultat							(20 095)				(20 095)
Résultat net de l'exercice 2011										(14 560 736)	(14 560 736)
<b>Solde au 31 Décembre 2011</b>	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	60 218	(38 848 223)	(78 900 020)	(14 560 736)	(107 222 754)
Affectation du résultat de l'exercice 2011 suivant décision de l'AGO du 19/6/2012								(5 713 972)	(8 846 763)	14 560 736	-
Subvention d'investissement reçue							25 000				25 000
Subventions d'inv inscrites au résultat							(15 512)				(15 512)
Résultat net de l'exercice 2012										(19 311 551)	(19 311 551)
<b>Solde au 31 Décembre 2012 Avant affectation</b>	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 705 346	69 706	(44 562 195)	(87 746 783)	(19 311 551)	(126 524 817)
Affectation du résultat de l'exercice 2012 suivant décision de l'AGO du 21/6/2013								(10 705 319,634)	(8 606 231,395)	19 311 551,029	-
<b>Solde au 31 Décembre 2012 Apres affectation</b>	12 623 472	2 419 912,385	1 903 050	700 000	(325 773,660)	7 705 345,946	69 705,842	(55 267 514,681)	(96 353 014,943)	-	(126 524 817,111)

## **Informations Post AGE**

### **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège Social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre  
1003 Tunis El khadra

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 21 juin 2013, la SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP- publie, ci-dessous les résolutions adoptées:

#### **Première résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration décide la continuité de l'activité de l'entreprise.

*Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.*

#### **Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

*Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.*